



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT du RECUEIL

des DELIBERATIONS

du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE
AERIENNE de l'OUEST du LOIRET

DELIBERATION
N°2025-40
CS du 20 mars 2025
(Proposition Budget
Primitif 2025)

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt mars à neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle de Réunion de l'Aéroport.

DATE de la
CONVOCATION
Le 25 février 2025

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Arnaud MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1^{er} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3^{ème} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Philippe VACHER, Conseiller Départemental, Canton de Châteauneuf sur Loire,

ASSISTAIENT :

- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Sandrine Eugène, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,

NOMBRE de
DELEGUES
en EXERCICE
9

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Monsieur Christian BRAUX, Conseiller Départemental, Canton de la ferté Saint Aubin,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1,
- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2^{ème} Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Monsieur Philippe GOBINET, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,
- Monsieur Benoit REINE, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,
- Madame Bernadette ROUSSEAU, Conseillère municipale de Châteauneuf sur Loire,

NOMBRE de
PRESENTS
5

NOMBRE de
VOTANTS
5

Le quorum étant atteint, l'assemblée du Comité Syndical peut délibérer.

Vu le rapport n° 8 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,

**Exposé**

Le projet de Budget Primitif 2025 qui est soumis à l'examen et au vote du Comité syndical, s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 860 061 633,65 € soit un rapport au budget votés en dépenses en 2024 et se ventile par section comme suit :

- ✓ Investissement : 1 502 196 €
- ✓ Fonctionnement : 2 366 865 €

Les reports et résultats de l'exercice 2024 sont intégrés dans ce budget primitif.

Le commentaire analytique qui suit donne les explications sur les variations d'un exercice à l'autre. Les évolutions sont calculées sur la base des crédits votés.

I - LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – Les recettes : 1 502 196 €

Elles se décomposent comme suit :

- ✓ Solde d'exécution reporté : 680 126 €

Il s'agit de l'excédent d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2024.

- ✓ Amortissement des immobilisations : 822 070 €

En 2024 compte tenu de l'excédent de l'exercice 2024, du montant des amortissements et du niveau des opérations proposées en dépenses, le projet de BP 2025 s'équilibre sans subvention d'équipement du Département.

Comptes	Libellé	VOTE 2024	REALISE 2024	PROJET BP 2025	% évolution 2025/voté 2024
TOTAL DES RECETTES RELLES					
R040	Opé, d'ordre de transferts entre sections	822 353,00	822 352,65	822 070,00	0,0%
TOTAL DE RECETTES D'ORDRE					
		822 353,00	822 352,65	822 070,00	0,0%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXE					
		822 353,00	822 352,65	822 070,00	0,0%
R13	Subvention d'investissement		-		
I318	Autres		-		
2157	Retenue garantie conservée		8 378,38		
R001	Solde d'exécution de la section investissement	657 081,00	657 081,61	680 126,00	3,5%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT					
		1 479 434,00	1 487 812,64	1 502 196,00	1,5%

B- Les dépenses : 1 502 196 €

Elles se composent des :

- ✓ Reports de l'exercice 2024 : 176 492,94 €

Ils correspondent au montant des crédits engagés et non mandatés à la fin de l'exercice 2024, dont le détail est présenté dans le rapport du compte administratif 2024 au titre des restes à réaliser.

- ✓ Propositions nouvelles : 1 040 477,06 €

Elles correspondent aux sommes non engagées en 2024 et à la tranche annuelle 2025 du PPI dont le détail est présenté dans le rapport n°7 de ce comité syndical.

- ✓ Dépenses d'ordre : 285 226 €

Il s'agit de l'amortissement des subventions d'équipement reçues du Département.

Comptes	Libellé	2024		2025	PROJET BP 2025	Evolution 2025/voté 2024
		VOTE 2024	CA 2024			
D020	Dépenses imprévues	-	-	-	-	-
D20	Immobilisations incorporelles	123 255,00	17 235,00	42 000,00	93 640,00	10,0%
D21	Immobilisations corporelles	1 070 953,00	505 226,23	998 477,06	82 852,94	1,0%
D23	Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 194 208,00	522 461,23	1 040 477,06	176 492,94	1,9%
D040	Opé, d'ordre de transferts entre sections	285 226,00	285 225,79	285 226,00	285 226,00	0,0%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		285 226,00	285 225,79	285 226,00	285 226,00	0,0%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 479 434,00	807 687,02	1 325 703,06	176 492,94	1,5%

II – LA SECTION D'EXPLOITATION :**A – Les recettes : 2 366 865 €**

Chapitre Article	Libellé	VOTE 2024	REALISE 2024	PROJET BP 2025	Evolution 2025/2024
R70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises	350 000,00	622 773,60	500 000,00	42,86%
706	Prestations de services	349 000,00	622 099,00	499 000,00	42,98%
707	Vente de marchandises	1 000,00	674,60	1 000,00	0,00%
R73	Produits issus de la fiscalité		-		
738	Autres produits issus de la fiscalité		-		
R74	Subventions d'exploitation	1 182 000,00	1 183 436,05	1 045 000,00	-11,59%
74	Subventions d'exploitation	1 182 000,00	1 183 436,05	1 045 000,00	-11,59%
R75	Autres produits de gestion courante	145 000,00	156 246,56	148 000,00	2,07%
752	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	143 000,00	148 603,39	145 000,00	1,40%
758	Produits divers de gestion courante	2 000,00	7 643,17	3 000,00	50,00%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		1 677 000,00	1 962 456,21	1 693 000,00	0,95%
R77	Produits exceptionnels	1 500,00	5 292,61	2 000,00	
7711	Dédits pénalités perçus		108,62		
7717	Dégrèvements impôts (taxe foncière)		-	-	
7718	Autres produits exceptionnels		2 896,55	1 000,00	
773	Mandats annulés		2 209,45		
775	Produits des cessions d'immobilisations	-	-		
778	Autres produits exceptionnels	1 500,00	77,99	1 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 678 500,00	1 967 748,82	1 695 000,00	0,98%
R13	Atténuation de charges		1 103,54		
64198	Autres remboursements		1 103,54		
R042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	285 226,00	288 093,97	285 226,00	
777 OS	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	285 226,00	285 225,79	285 226,00	
7815	Reprise sur provision	-	2 868,18	-	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (réelle et ordre)		1 963 726,00	2 256 946,33	1 980 226,00	0,84%
R002	Résultat de fonctionnement reporté	229 351,00	229 351,01	386 639,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		2 193 077,00	2 486 297,34	2 366 865,00	7,92%

Chapitre 70 : Produit des services et des ventes diverses : 500 000 €**Chapitre 74 : Participations : 1 045 000 €**

Ces participations sont constituées :

- des contributions d'Orléans Métropole, des communes limitrophes, et de la CCIL selon le détail ci-après :

Orléans Métropole	100 000 €
CCIL	18 000 €
Châteauneuf sur Loire	3 100 €
Saint Denis de l'Hôtel	3 100 €
Fay aux Loges	2 300 €
Jargeau	2 300 €
Donnery	1 600 €
Saint Martin d'Abbat	1 600 €
Total	132 000 €

- de la subvention d'équilibre du Département estimé à 663 000 €.

- de la direction générale de l'aviation civile (taxe d'aéroport) : 250 000 €

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 148 000 €

Ce chapitre intègre :

- Le produit des revenus des immeubles provenant de la location des hangars commerciaux et de loisirs (145 000 €).
- Les autres produits (3 000 €) correspondent à la participation salariale pour les tickets restaurant.

Compte 002 : résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 : 386 639 €

Recettes d'ordre (chapitre 042) : 285 226 €

Cette dotation correspond à l'amortissement des subventions d'équipement reçues.

B – Les dépenses : 2 366 865 €

Comptes	Libellé	VOTE 2024	REALISE 2024	BP 2025	Evolutaion 2025/2024
D011	Charges à caractère général	594 624,00	573 651,03	700 795,00	17,86%
D012	Charges de personnel et frais assimilés	750 000,00	678 674,41	790 000,00	5,33%
D065	Autres charges de gestion courante	7 100,00	6 553,22	20 000,00	
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		1 351 724,00	1 258 878,66	1 510 795,00	11,77%
D67	Charges exceptionnelles	500,00	-	500,00	0,00%
D68	Dotation aux provisions	18 500,00	18 426,48	33 500,00	81,08%
TOTAL DES DEPENSES RELLES D'EXPLOITATION		1 370 724,00	1 277 305,14	1 544 795,00	12,70%
D042	Opé d'ordre de transferts entre sections	822 353,00	822 352,65	822 070,00	-0,03%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		822 353,00	840 779,13	856 070,00	4,10%
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DEL'EXERCICE		2 193 077,00	2 099 657,79	2 366 865,00	7,92%

Chapitre 011 : charges à caractère général : 700 795 € +17,86 % par rapport au voté 2024.

Ce chapitre regroupe :

- les achats de fournitures dont l'eau, l'énergie (changement de fournisseur d'électricité pour l'aérogare depuis le 1er janvier 2025 : fin des tarifs préférentiels dont bénéficiaient le SMAEDAOL, changement de tarif, pour les autres compteurs qui seront impactés sur l'année entière) , le carburant et les petites fournitures
- l'entretien des bâtiments (dont le ménage), réparation (fuite couverture),
- les frais de formation pour le nouveau collaborateur du service RFFS : Pompier d'aéroport, CACES, Prévention du Risque Animalier, et son Habillement (tenue travail) / EPCI / tenue pompier, renouvellement Formation pour le Référent Prévention Risque Animalier et pour 2 Pompiers,
- les services extérieurs dont les contrats de maintenance obligatoire (Balisage, vidéoprotection, SSI, Météo France), l'entretien et les réparations, les assurances, les frais de télécommunications, les frais de réception
- les impôts dont la taxe foncière

Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés : 790 000 €.

La progression des charges de personnel a pour origine le recrutement d'un agent du service RFFS pour compléter l'effectif qui ne permettait un roulement suffisant au vu des ouvertures en dehors des horaires de l'Aéroport (week-end par exemple).

Pour rappel, en 2024 les dix postes budgétés sont : un directeur, un chef de la navigation aérienne, deux agents AFIS, une assistante de direction, quatre pompiers d'aéroport et d'entretien, un agent d'entretien.

Chapitre 68 : dotation aux provisions : 33 500 € correspondant à l'indemnité de départ en retraite des agents en application de la décision du comité syndical du 15 décembre 2020.



Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ D'Adopter le projet de Budget Primitif pour 2025 du Syndicat Mixte dont le montant s'élève à 3 869 061 €, intégrant les résultats et les restes à réaliser de 2024.
- ✓ De solliciter l'attribution d'une subvention de la DGAC, de la subvention d'équilibre du Département et les participations des autres membres, telles que présentées dans le rapport.

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Le Président du SMAEDAOL,



Hervé GAURAT,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25450219800016	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique SMAEDAOL
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : SMAEDAOL (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	20
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	27

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 366 865,00	1 980 226,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 386 639,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 366 865,00	2 366 865,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 325 703,06	822 070,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	176 492,94	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 680 126,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 502 196,00	1 502 196,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 869 061,00	3 869 061,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	554 624,00	0,00	700 795,00	700 795,00	700 795,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	790 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00	790 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 100,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 351 724,00	0,00	1 510 795,00	1 510 795,00	1 510 795,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	18 500,00		33 500,00	33 500,00	33 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 370 724,00	0,00	1 544 795,00	1 544 795,00	1 544 795,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	822 353,00		822 070,00	822 070,00	822 070,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		822 353,00		822 070,00	822 070,00	822 070,00
TOTAL		2 193 077,00	0,00	2 366 865,00	2 366 865,00	2 366 865,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 366 865,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	350 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 182 000,00	0,00	1 045 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
75	Autres produits de gestion courante	145 000,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 677 000,00	0,00	1 693 000,00	1 693 000,00	1 693 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 678 500,00	0,00	1 695 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	285 226,00		285 226,00	285 226,00	285 226,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		285 226,00		285 226,00	285 226,00	285 226,00
TOTAL		1 963 726,00	0,00	1 980 226,00	1 980 226,00	1 980 226,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**386 639,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 366 865,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****536 844,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	123 255,00	93 640,00	42 000,00	42 000,00	135 640,00
21	Immobilisations corporelles	1 070 953,00	82 852,94	998 477,06	998 477,06	1 081 330,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 194 208,00	176 492,94	1 040 477,06	1 040 477,06	1 216 970,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 194 208,00	176 492,94	1 040 477,06	1 040 477,06	1 216 970,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	285 226,00		285 226,00	285 226,00	285 226,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		285 226,00		285 226,00	285 226,00	285 226,00
TOTAL		1 479 434,00	176 492,94	1 325 703,06	1 325 703,06	1 502 196,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 502 196,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	822 353,00		822 070,00	822 070,00	822 070,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	822 353,00		822 070,00	822 070,00	822 070,00
	TOTAL	822 353,00	0,00	822 070,00	822 070,00	822 070,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	680 126,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 502 196,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

536 844,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	700 795,00		700 795,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	790 000,00		790 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	33 500,00	822 070,00	855 570,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 544 795,00	822 070,00	2 366 865,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 366 865,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	285 226,00	285 226,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	135 640,00	0,00	135 640,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 081 330,00	0,00	1 081 330,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 216 970,00	285 226,00	1 502 196,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 502 196,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****II**
B2**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	500 000,00		500 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 045 000,00		1 045 000,00
75	Autres produits de gestion courante	148 000,00		148 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	285 226,00	287 226,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 695 000,00	285 226,00	1 980 226,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**386 639,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 366 865,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		822 070,00	822 070,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	822 070,00	822 070,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**680 126,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 502 196,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	554 624,00	700 795,00	700 795,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	45 000,00	95 000,00	95 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	16 000,00	16 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6068	Autres matières et fournitures	40 000,00	25 000,00	25 000,00
611	Sous-traitance générale	23 000,00	26 000,00	26 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	54 374,00	85 000,00	85 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	70 000,00	50 000,00	50 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	8 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	41 000,00	70 000,00	70 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	31 000,00	31 000,00
6168	Autres	27 000,00	31 000,00	31 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	50 000,00	68 445,00	68 445,00
6226	Honoraires	14 000,00	27 000,00	27 000,00
6228	Divers	200,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	1 300,00	1 300,00
6238	Divers	0,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports sur achats	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	2 400,00	7 000,00	7 000,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	5 400,00	2 200,00	2 200,00
63512	Taxes foncières	38 500,00	40 000,00	40 000,00
63513	Autres impôts locaux	350,00	250,00	250,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	700,00	700,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	790 000,00	790 000,00	790 000,00
6211	Personnel intérimaire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	1 000,00	1 000,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	4 000,00	7 000,00	7 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	531 000,00	515 000,00	515 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	167 000,00	170 000,00	170 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 000,00	47 000,00	47 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	22 000,00	27 000,00	27 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	17 000,00	20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 100,00	20 000,00	20 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	500,00	5 000,00	5 000,00
6518	Autres	6 600,00	11 000,00	11 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 351 724,00	1 510 795,00	1 510 795,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	18 500,00	33 500,00	33 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	18 500,00	33 500,00	33 500,00
69	Impôts sur les bénéfics et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 370 724,00	1 544 795,00	1 544 795,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	822 353,00	822 070,00	822 070,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	822 353,00	822 070,00	822 070,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		822 353,00	822 070,00	822 070,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		822 353,00	822 070,00	822 070,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 193 077,00	2 366 865,00	2 366 865,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 366 865,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	350 000,00	500 000,00	500 000,00
706	Prestations de services	349 000,00	499 000,00	499 000,00
707	Ventes de marchandises	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 182 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 182 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
75	Autres produits de gestion courante	145 000,00	148 000,00	148 000,00
752	Revenus des immeubles	143 000,00	145 000,00	145 000,00
7588	Autres	2 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 677 000,00	1 693 000,00	1 693 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	1 500,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 678 500,00	1 695 000,00	1 695 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	285 226,00	285 226,00	285 226,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	285 226,00	285 226,00	285 226,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		285 226,00	285 226,00	285 226,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 963 726,00	1 980 226,00	1 980 226,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)**386 639,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 366 865,00****Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	123 255,00	42 000,00	42 000,00
2031	Frais d'études	96 455,00	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	26 800,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 070 953,00	998 477,06	998 477,06
2121	Aménagement Terrains nus	481 847,81	776 604,00	776 604,00
2131	Bâtiments	191 959,03	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	212 226,10	146 373,06	146 373,06
2151	Installations complexes spécialisées	17 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	35 620,99	64 000,00	64 000,00
2155	Outils industriels	1 820,58	1 500,00	1 500,00
2157	Aménagements matériel industriel	19 314,38	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	55 395,42	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 768,69	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 194 208,00	1 040 477,06	1 040 477,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 194 208,00	1 040 477,06	1 040 477,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	285 226,00	285 226,00	285 226,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	285 226,00	285 226,00	285 226,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	285 226,00	284 826,00	284 826,00
139188	des tiers	0,00	400,00	400,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		285 226,00	285 226,00	285 226,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 479 434,00	1 325 703,06	1 325 703,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

176 492,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 502 196,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

SMAEDAOL - SMAEDAOL - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le



ID : 045-254502198-20250320-202510-BF

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	822 353,00	822 070,00	822 070,00
28031	Frais d'études	5 258,00	8 547,00	8 547,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 740,00	2 302,00	2 302,00
28121	Aménagement Terrains nus	237 157,00	237 167,00	237 167,00
28131	Bâtiments	343 518,00	344 435,00	344 435,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	7 181,00	7 181,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 732,00	14 731,00	14 731,00
28153	Installations à caractère spécifique	17 677,00	12 059,00	12 059,00
28154	Matériel industriel	64 874,00	50 223,00	50 223,00
28155	Outillage industriel	29 165,00	26 153,00	26 153,00
28157	Aménagements des matériels industriels	30 005,00	31 937,00	31 937,00
28181	Installations générales, agencements	900,00	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	19 982,00	24 031,00	24 031,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 835,00	12 496,00	12 496,00
28184	Mobilier	2 020,00	2 292,00	2 292,00
28188	Autres	43 490,00	47 616,00	47 616,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		822 353,00	822 070,00	822 070,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		822 353,00	822 070,00	822 070,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		822 353,00	822 070,00	822 070,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

680 126,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 502 196,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

SMAEDAOL - SMAEDAOL - BP - 2025

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 045-254502198-20250320-202510-BF



III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	11-12-2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS	30	11/12/2019
L	GROS OUTILLAGE	10	11/12/2019
L	MATERIEL AGRICOLE	10	11/12/2019
L	MATERIEL ELECTRONIQUE	10	11/12/2019
L	MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUE	5	11/12/2019
L	MOBLIER DE BUREAU	15	11/12/2019
L	PISTE ET PARKING	30	11/12/2019
L	VEHICULE DE TOURISME	10	11/12/2019
L	VEHICULE UTILITAIRES	10	11/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	680 126,00	680 126,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-176 492,94	-176 492,94
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	503 633,06	503 633,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	503 633,06	503 633,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	503 633,06	503 633,06

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	285 226,00	285 226,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	822 070,00	822 070,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	536 844,00	536 844,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		285 226,00	285 226,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		285 226,00	285 226,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	285 226,00	285 226,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		822 070,00	III 822 070,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		822 070,00	822 070,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	8 547,00	8 547,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 302,00	2 302,00
28121	Aménagement Terrains nus	237 167,00	237 167,00
28131	Bâtiments	344 435,00	344 435,00
28135	Installations générales, agencements, ..	7 181,00	7 181,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 731,00	14 731,00
28153	Installations à caractère spécifique	12 059,00	12 059,00
28154	Matériel industriel	50 223,00	50 223,00
28155	Outillage industriel	26 153,00	26 153,00
28157	Aménagements des matériels industriels	31 937,00	31 937,00
28181	Installations générales, agencements	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	24 031,00	24 031,00
28183	Matériel de bureau et informatique	12 496,00	12 496,00
28184	Mobilier	2 292,00	2 292,00
28188	Autres	47 616,00	47 616,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

SMAEDAOL - SMAEDAOL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANTE DIRECTION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
AGENT AFIS	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT ENTRETIEN	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE LA NAVIGATION AERIENNE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
POMPIER D'AEROPORT ET D'ENTRETIEN	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9600102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le



ID : 045-254502198-20250320-202510-BF

SMAEDAOL - SMAEDAOL - BP - 2025

(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



SMAEDAOL - SMAEDAOL - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique,
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
 S : Social,
 MS : Médico-social,
 MT : Médico-technique,
 SP : Sportif,
 CULT : Culturel,
 ANIM : Animation,
 POL : Police,
 POMP : Sapeurs-pompiers,
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-6-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-8 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L. 352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-5, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES :

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/02/2025

Présenté par (1) Le Président M. Hervé GAURAT,




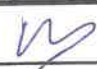
A Saint Denis de l'Hôtel le 20/03/2025

(1) Le Président M. Hervé GAURAT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint Denis de l'Hôtel, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BELLAIS Laurence - Titulaire	
BRAUX Christian - Suppléant	
CHAPUIS Grégoire - Suppléant	
DESNOUE Véronique - Suppléante	
FLEURY Line - Suppléante	
GABELLE Jean Pierre - Titulaire	
GALZIN Florence - Titulaire	
GAURAT Hervé Président	
GOBINET Philippe - Suppléant	
LEVY Ariel - Titulaire	
LUBET Marie-Philippe - Suppléante	
MALBO Gérard - Suppléant	
MARTIN Arnaud - Titulaire	
MILLIAT Luc - Titulaire	
REINE Benoit - Titulaire	
ROUSSEAU Bernardette - Suppléante	
TEBIBEL Pascal - Titulaire	
VACHER Philippe - Suppléant	

Certifié exécutoire par (1) Le Président M. Hervé GAURAT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Orléans, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 045-254502198-20250320-202510-BF

